

numéro

19

Pour nous
Suivre :InternetCitykomi

3 avril 2026

Résultats 2025 PCPC – PVSO

La Direction donne raison à la CGT !

Les résultats des primes PCPC et PVSO viennent de tomber et une fois de plus ils ne représentent pas l'implication des salarié-es.

Ils démontrent également qu'il vaut mieux se battre pour notre salaire lors des NAO, que de quémander des clopinettes !!

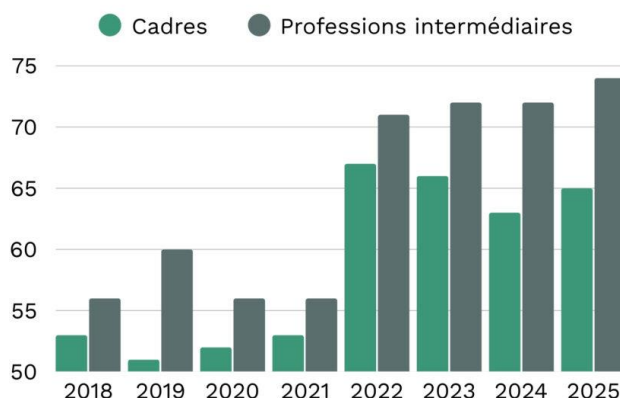
Dans ces primes rien ne va :

- l'écart entre PCPC et PVSO veut-il dire que le travail d'un "non-cadre" vaut moins que celui d'un "cadre" ?
- l'écart entre les services veut-il démontrer que le travail de certains vaut moins que celui d'autres ?
- Le calcul opaque d'obtention de ces primes sert-il à léser les salarié-es ?
- L'envoi des chiffres aux managers sans aucune explication sert-il à les mettre en difficultés face à leur équipe ?

De fait, tout le monde est mécontent :

- En tant que salarié-es car les sommes sont loin, très loin, de nos attentes.
- En tant que manager car difficile de motiver son équipe avec si peu.
- En tant que citoyen-nes car une prime non socialisée, c'est-à-dire sans cotisation, met à mal notre système de santé et de retraite.

Prenons le temps de consulter les dernières enquêtes sur le salaire des ICT. La 1^{ère} constatation est que **le salaire est une priorité qui augmente pour les ingés, cadres et techs**. En 2025, l'une des premières priorités des cadres et des professions intermédiaires est le salaire :



Les prix continuent d'augmenter, les aides aux entreprises aussi... Et nos salaires ?!

Les projections macroéconomiques anticipent la poursuite de l'inflation à 1,4 % en 2026 ([Banque de France](#)). Pendant ce temps, les aides aux entreprises continuent d'augmenter. D'après le Sénat, elles atteignaient 211 milliards d'euros en 2023, financées principalement par nos impôts (TVA, impôt sur le revenu...). Parmi ces aides, les exonérations de cotisations sociales ont augmenté de 30 % entre 2019 et 2023 ([Rapport Bozio-Wasmer](#)). Pourquoi ? Parce que contrairement à nos salaires, leur hausse dépend du niveau de l'inflation !

Il y a donc bien urgence à augmenter l'ensemble des salaires y compris pour les ICT.

Pour les ingés, cadres et techs, l'évolution des salaires n'a pas suivi celle des autres catégories professionnelles : depuis les années 90, nos salaires n'ont augmenté que d'1 %, quand ils ont augmenté de 13 % pour l'ensemble des salarié·es du privé ([Insee, 2024](#)). Et dans le public les salaires des fonctionnaires ont baissé de 23 % en euros constants ([Epicycle](#)).

Les primes et autres modes de rémunérations individuelles ne sont ni suffisantes pour maintenir notre pouvoir d'achat, ni plébiscitées par nos catégories. [La loi de 1983 interdisant l'indexation des salaires sur les prix](#) va à rebours des besoins et volontés des travailleur·euses : 8 cadres et 9 professions intermédiaires sur 10 soutiennent [la proposition de la CGT d'indexer les salaires sur les prix](#) (ViaVoice, [2024](#), [2023](#)).

Nous refusons le décrochage de nos salaires... et de nos retraites !

De si faibles niveaux de salaires aujourd'hui nous promettent des niveaux de pension catastrophiques. Les réformes des retraites imposées ces 30 années (indexation des pensions sur les prix et non sur les salaires – pourtant plus dynamiques à long terme, hausse de la durée de cotisation, etc.) conduisent à une baisse du niveau de vie à la retraite des cadres et professions intermédiaires.

Au début des années 1980, un cadre moyen partait en retraite avec 72 % net de son salaire net pour 37,5 annuités. Un cadre moyen né en 1996 partira, à réglementation inchangée, après 43 années de travail, avec 51,4 % net de son dernier salaire net, soit une baisse de 20 points (Source AGIRC-ARRCO, DT 2021-87).

La réforme de retraites de 2023 est aujourd'hui insupportable pour une majorité de cadres et de professions intermédiaires qui réclament son abrogation ([ViaVoice, 2025](#)). L'inflexibilité des gouvernements successifs et du patronat sur ce sujet sont en outre la cause de la crise démocratique que nous traversons en ce moment.

Il faut abroger cette réforme ! La CGT a fait [de nombreuses propositions](#) pour financer le retour de la retraite à 62 ans, et rouvrir la voie vers la retraite à 60 ans avec 75 % du meilleur salaire.

Un autre avenir est possible : construisons-le.

La **CGT** et l'**UGICT-CGT** revendiquent en lieu et place de ces primes iniques :

- Des AGS pour tous, indexées sur l'augmentation des prix.
- Un 13^{ème} mois pour les cadres qui aura sa part de cotisations sociales.
- Un budget d'AI qui permette une vraie gestion d'équipe.

AGISSEZ avec l'Ugict-CGT** pour revendiquer une juste répartition des richesses créées par notre travail !!**



Agissez en adhérant à l'**UGICT-CGT**
Contact : Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com
Si vous voulez ou ne voulez plus recevoir nos communications,
merci de nous le faire savoir par email

